

MASTERLEASE PROPOSE « PACK PRO » AUX TPME

« Pack Pro se veut une réponse aux réticences des TPME à investir dans un véhicule d'entreprise », explique Yves Cadio, Directeur général de Masterlease France. Quel que soit le mode de financement choisi, « avec notre offre Pack Pro, l'entreprise peut continuer à investir dans son activité sans prendre le moindre risque financier en cas de restitution anticipée, liée à une baisse d'activité par exemple ».

Pack Pro vient en effet en complément de la perte financière classique. Il prend en charge l'indemnité de Retour Anticipé (IRA) prévue aux conditions générales de location en cas de :

1. cessation anticipée du contrat de location longue durée par le locataire rendue obligatoire par la rupture du contrat de travail du conducteur utilisateur du véhicule.
2. mise en œuvre d'une procédure collective.
3. panne répétitive attestée par le concessionnaire sur le véhicule



objet de la location.

« Car dans tous ces cas de figure, la revente ou la restitution anticipée d'un véhicule coûte très cher dans la mesure où la valeur résiduelle du véhicule chute fortement en début de contrat, avant de s'équilibrer après amortissement sur 4 ou 5 ans » ajoute Renaud Adde, Directeur Commercial de Masterlease. Pour moins de 15 €/mois pour un véhicule type petite citadine, Pack Pro couvre les véhicules à la route mais aussi les frais d'annulation d'une commande de renouvellement. Sans cette formule, une restitution anticipée à 18 mois pour un contrat initialement prévu sur 36 mois pourrait atteindre 2 955 € pour ce segment de véhicule, soit une économie de 2 690 € au total.